



**Thierry Valleix**

Ingénieur en Agriculture

Expert foncier et agricole

Etudes, conseils et services

En agriculture, environnement et cartographie

Expert près de la Cour d'Appel de Riom

Membre du CNEFAF

**EARL ELEVAGE MOULIN DE LA TERRASSE  
Domaine de Fontenay  
36180 HEUGNES**

**Dossier de demande d'Autorisation  
Environnementale Unique pour  
l'extension d'un élevage canin**

- **Capacités techniques et financières**

Mars 2021

## ***CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES***

### **CAPACITES TECHNIQUES**

Monsieur BEUGNOT bénéficie d'un certificat de capacité n°43AC054, relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques, pour l'élevage de chiens, délivré par la Préfecture de la Haute-Loire le 14/10/2009. Ce certificat reste valable dans l'Indre.

**Voir certificat de capacité en ANNEXE n°7**

De plus, Monsieur BEUGNOT bénéficie d'un Certificat de formation à l'élevage canin de la Société Centrale Canine, délivré le 16 juin 2008.

**Voir certificat de formation en ANNEXE n°8**

L'EARL emploie actuellement 6 salariés en contrat à durée indéterminée et 3 en contrat à durée déterminée de 6 mois. Ces trois derniers contrats pourront être pérennisés dans le cadre du projet. La formation de chaque salarié est assurée par les gérants durant les 6 premiers mois de présence dans l'entreprise. Une des salariées est spécialisée en toilettage.

### **CAPACITES FINANCIERES**

Les principales données comptables des années 2016, 2017 et 2018, issues des comptes établis par SEGECO, comptable de l'EARL, sont synthétisées comme suit :

<b>Années</b>	<b>Produit d'exploitation</b>	<b>Marge brute globale</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>Résultat courant</b>	<b>Taux d'endettement</b>
2016	468 480	388 357	157 066	28 231	9,29
2017	574 716	521 465	207 094	48 983	7,83
2018	711 217	657 969	296 352	121 710	5,78

Nous relevons la progression très rapide de tous les indicateurs, montrant le bien-fondé du projet d'entreprise et justifiant la présente demande. Le taux d'endettement, particulièrement élevé en 2016, diminue régulièrement et rapidement.

Il convient de noter que la majeure partie des investissements ont été réalisés. Les boxes, cabanes et parcs en projet ne représentent qu'une faible part des investissements réalisés depuis la reprise de l'élevage par l'EARL en 2016.

Les fascicules des trois comptabilités synthétisées ci-dessus seront mis à disposition du service instructeur, mais non joints au dossier pour des raisons de confidentialité.